

RÈGLEMENT PARTICULIER
Rallye Perce-Neige Maniwaki 2012
47^{ème} édition
2, 3, 4 et 5 février

Déneigez-vous!

À la grande famille du rallye,

Le comité d'organisation du Rallye Perce-Neige de Maniwaki a le plaisir de vous offrir un superbe évènement et vous invite à y prendre part. Le rallye Perce-Neige 2012 sera la 47^e édition, ce qui fait de cet événement un des plus vieux événements continu en sport automobile en Amérique du Nord. La 47^{ème} édition sera semblable à ses 46 éditions précédentes, offrant à chaque concurrent, bénévole et spectateur présents, une combinaison unique de routes d'hiver spectaculaires, organisateurs dévoués et 216 kilomètres de spéciales. Peu importe le rôle que vous prendrez dans l'aventure, vous retournerez à la maison avec des histoires et des souvenirs qui dureront toute une vie, ou jusqu'à ce que vous reveniez l'an prochain !

Suite à l'édition 2011, le comité organisateur a pris bonne note des commentaires des compétiteurs, bénévoles et commissaires afin d'améliorer l'édition 2012. De ces réflexions, quelques petits changements sont à prévoir dans le déroulement du rallye cette année. Les principaux points sont :

- Une seule aire de service à la Cité étudiante de la Haute Gatineau
- Un horaire plus efficace des reconnaissances en éliminant le rond point à la fin de la spéciale Tortue
- Élimination du long transport à la fin du rallye avec l'ajout d'une spéciale près de Maniwaki
- Un podium extérieur avec feu de camp et musiciens, un repas et une consommation gratuite pour nos bénévoles et aussi disponible à la vente pour les autres personnes présentes.
- Réparation des montés dans la célèbre spécial Kitiganzibi pour améliorer l'état de la route
- La spéciale Farley de nuit

Nous vous attendons en grand nombre et vous invitons à vous inscrire comme bénévoles ou compétiteur dans les meilleurs délais.

Le comité organisateur 2012
info@rallyeperceneige.com

1. Autorité sportive

Le déroulement de l'épreuve est régi par le code sportif et le règlement national de rallye de l'Association canadienne de rallye (Canadian Association of Rallysport/CARS) affiliée à ASN Canada FIA, le règlement de rallye de Rally Sport Ontario (RSO) et le présent règlement. Ces documents peuvent être obtenus :

Rally Sport Ontario: 47 Thornhill Dr., Guelph (Ontario) N1H 8C6
Téléphone : (519) 763-5366
Site internet : www.rallysport.on.ca

CARS : Suite 403
104-1240 Kensington Rd NW
Calgary AB T2N 3P7
Téléphone : 1-855-640-6444
Site internet : www.carsrally.ca

Ils pourront être consultés au quartier général du rallye

2. Désignation de l'épreuve

L'épreuve porte la désignation de **Rallye Perce-Neige Maniwaki**

3. Organisation

Club organisateur :	Club Rallye Perce-Neige (CRPN)
Site internet :	www.rallyeperceneige.com ou www.rallyperceneige.com
Social Media :	Facebook "Rallye Perce Neige (officiel) - Maniwaki,Quebec" Twitter : @PerceNeigeRally Twitter direct Link : http://twitter.com/perceneigerally
Coordination générale :	Patrick Rainville 244 Jules-Verne Gatineau Qc J8R 0A3 Téléphone : 819-663-5546 Email : directeur_rallye@rallyeperceneige.com
Assistante coordination :	Mélany Côté Email : melany2@hotmail.com
Directeur du Course :	Sylvain Erickson Email : syerickson@videotron.ca
Direction des contrôleurs:	Jennifer Murray Email : benevoles@rallyeperceneige.com
Assistant direction des contrôleurs :	Kevin Heistermann
Conseiller sécurité :	Patrick Paradis
Superviseur sécurité :	Claude Tanguay
Registraire:	Mélanie Chagnon 1627, rue Goyer Ste-Marie-Madeleine Qc J0H 1S0 Téléphone : 514-708-8592 Email : registrariat_inscriptions@rallyeperceneige.com
Trésorière :	Denyse Moisan
Assistant directeur de course (route) :	Hector Hubert
Assistant directeur de course (opérations) :	Alain Lavoie

Assistant directeur de course (quartier général) :	Michel Perreault
Production de documents / Médias sociaux :	Philip Erickson & Eric Sladic Email : siteweb@rallyeperceneige.com
Promotions/parrainage :	Gilles Nault Email : promotion&commandite@rallyeperceneige.com
Assistant promotions/parrainage :	Jean-François Cyr
Attaché de presse :	Gilles Nault et Jean-François Cyr
Web Master:	Philip Erickson Email : siteweb@rallyeperceneige.com
Équipements :	Michel Perreault
Compilation des résultats :	Jean-Georges Marcotte et son équipe
Inspection technique :	Daryl Malone et son équipe
Remorqueurs :	Bob Boland et son équipe
Commissaire principal :	Luc Piché Téléphone: 514-247-0281 Email : luc_piche@hotmail.com
Commissaires adjoint:	Nancy Guilbert Martin Loveridge

4. Statut

L'épreuve est inscrite aux championnats suivants :

- Championnat des rallyes du Canada (CRC)
- Coupe nord-américaine des rallyes (NARC)
- Championnat des rallyes de performance de l'Ontario (OPRC)

Remarque : Seule la première étape de l'épreuve sera retenue pour OPRC.

5. Emplacements

Quartier Général :	Château Logue 12, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2R8 Téléphone : 1-877-797-2573 Web Site : www.chateaulogue.com
Inscription des concurrents :	Quartier Général (La Gatineau)
Salle de presse :	Quartier Général (La Gatineau)
Inspection technique :	Garage McConnery et Secteur mécanique de la Cité Étudiante de la Haute Gatineau
Tirage au sort de l'ordre de départ pour les compétiteurs avec priorité 1 :	Quartier Générale (Nault)
Présentation des officiels/Réunion des novices :	Quartier Général (Robert Coulombe)
Départ protocolaire :	Les Galeries de Maniwaki
Arrêts de service :	Stationnement de la Cité Étudiante de la Haute Gatineau
Les zones de ravitaillement en option :	Black Rollway

Arrivée :	Quartier Général
Parc Fermé / Inspection après l'événement :	Stationnement Château Logue
Banquet et remise des carnets de bord :	Quartier Général (Robert Coulombe)

6. Horaire

Lundi, 30 janvier 2012

20h	Fermeture de la préinscription	
20h	Tirage des positions de départ	244, Jules-Verne, Gatineau,

Mardi, 31 janvier 2012

L'ordre de départ sera affiché sur le site internet

Jeudi, 2 février 2012

18h	Cérémonie d'ouverture du quartier général	Château Logues
18h30 à 23h	Inscription à l'événement et aux reconnaissances (National et OPRC)	Quartier Général

Vendredi, 3 février 2012

7h	Caucus avant reconnaissances	Quartier Général
7h30	Départ des reconnaissances 2 passages (National et OPRC)	Quartier Général
16h (appr.)	Retour des reconnaissances	Quartier Général
15h à 22h	Inscription et vérification des documents à l'intention des retardataires	Quartier Général
16h à 22h	Inspection technique	Garage McConnery et Cité Étudiante de la Haute Gatineau
16h30	Ouverture de l'aire de service	Cité Étudiante de la Haute Gatineau
17h45	Shakedown, médias / invités spéciaux réunion des pilotes	Quartier Général
18h à 20h30	Shakedown, Médias/invités spéciaux Programme	Quartier Général
21h à 21h30	Tirage au sort de l'ordre de départ pour les compétiteurs avec priorité 1:	Quartier Générale (Nault)

Samedi, 4 février 2012

7h à 8h00	Inscription tardive et inspection technique (sur demande seulement)	Quartier Général
7h30	Réunion des pilotes et copilotes novices priorités 5 et 6	Quartier Général
7h45	Réunion des pilotes et copilotes	Quartier Général
8h30	Parc Exposé	Les Galeries de Maniwaki
9h	Départ du rallye (National et OPRC/CRQ)	Les Galeries de Maniwaki
20h (appr.)	Fin du rallye régional	Quartier Général
23h15 (appr.)	Fin du rallye national / Parc fermé	Quartier Général
23h45 (appr.)	Podium	Quartier Général

Dimanche, 5 février 2012

8h30	Banquet et remise des carnets de bord	Quartier Général
------	---------------------------------------	------------------

Remarque : Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'horaire.

7. Type d'épreuve

Le Perce-Neige est un rallye de performance qui comprendra deux étapes d'environ 584 kilomètres, incluant 16 épreuves de classement (approximativement 216 km). La majorité des spéciales se disputeront sur des routes de gravier probablement recouvertes de neige et de glace. L'événement OPRC sera constitué d'une seule étape et comprendra 12 spéciales (approximativement 131 km).

8. Région

Élévation : minimum : 559 pieds
maximum : 1060 pieds

9. Inscriptions

Les inscriptions seront acceptées jusqu'au vendredi 3 février 2012 à 21h30 (consultez l'horaire).

Véhicules admissibles – Les véhicules des catégories suivantes seront admissibles : Ouverte, Groupe 5, Groupe 2, Production Sport et Production GT. La classe «Classic» sera aussi admise au départ de l'événement OPRC.

Remarque : Les véhicules immatriculés dans tout état américain et qui sont utilisés en compétition selon les règles de RA/NASA en terme d'éligibilité du véhicule seront placés dans une classe comparable de CARS en vertu des règles d'éligibilité de CARS.

10. Droits d'engagement

Championnat national seulement :	875 \$
Championnats national et de l'OPRC	950 \$
ECR/OPRC seulement	575 \$
Programme "Shakedown" en option	50 \$

Ces montants comprennent une prime d'assurance responsabilité civile, décès accidentel et invalidité de 120 \$ CA portant sur les épreuves de classement.

Sont inclus dans les frais d'inscriptions : Cahier de service et deux billets de banquet. (Billet supplémentaire : 20 \$)

Les chèques ou mandats doivent être libellés au nom de RALLYE AUTO PERCE-NEIGE INC et être datés pas plus tard que le 30 janvier 2012 si le concurrent veut être inclus dans le tirage des positions de départ. Une pénalité de 100 \$ (championnat national) ou de 50 \$ (OPRC) s'ajoutera à toute inscription reçue après le 30 janvier 2012. Les inscriptions doivent être expédiées à la responsable Mélanie Chagnon, 1627 rue Goyer, Ste-Marie-Madeleine, Qc J0H 1S0

Remarque : La totalité des frais d'inscription sera remboursée sur avis d'annulation signifié jusqu'à 48 heures avant le début de l'inscription. Ces frais seront remboursés à 75 % si l'avis est donné à moins de 48 heures avant le début de l'inscription. Après l'ouverture de l'inscription, aucun remboursement ne sera effectué.

11. Récompenses

La répartition des trophées sera publiée dans le local des inscriptions. Il y aura 3 podiums. Un classement général CRC, un classement général voiture 2 roues motrices CRC et un classement générale OPRC.

12. Documentation

Le formulaire d'inscription et de renonciation est annexé au présent règlement avec les formulaires de déclaration sur l'honneur pour l'inscription et l'inspection technique. Une fiche de pré-vérification de l'odomètre pourra être obtenue lors de la vérification des documents.

13. Admissibilité

Tout engagement est soumis au règlement national, sections I et II.

Remarque : Les pneus avec crampons sont interdits (II.D.3).

14. Chronométrage et compilation

Les règlements IV, V et VI de CARS régiront le chronométrage et la compilation. Des fiches de chronométrage seront employées. Elles devront être présentées aux contrôles horaires pour être remplis par les contrôleurs. Tous les temps seront des temps écoulés. On se servira du temps long d'une spéciale pour calculer le temps de sortie de cette spéciale, sauf si le temps de la spéciale dépasse ce temps long. Dans ce cas, le concurrent utilisera le temps de fin d'épreuve en heures et en minutes.

<i>Exemples</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>
Heure de départ de l'épreuve de classement	10 h00 min	10 h00 min	10 h00 min
Temps long	(8)	(8)	(8)
Fin de l'épreuve de classement	10 h5 min 28 s	10 h8 min32 s	10 h12 min10 s
Heure de sortie de l'épreuve de classement	10 h8 min	10 h8 min	10 h12 min

Remarque : Les concurrents qui le désirent pourront assister à un rappel des notions de chronométrage, le Vendredi soir, sur demande faite avant le 3 février 2012 à 19h. Cette formation est grandement suggérée pour les compétiteurs qui participent à leur premier rallye au Canada.

15. Arrêt pour le ravitaillement et le service

Le cahier de service permet la planification de l'assistance. Il comporte, outre les itinéraires entre les points de service,

- Un tableau indiquant la distance totale parcourue et celle parcourue en épreuves de classement avant chaque arrêt prévu pour le ravitaillement et le service ;
- Des indications portant sur les points désignés de ravitaillement et de service.
- Des indications pour se rendre au début et/ou fin des spéciales.

La distance entre les ravitaillements n'excèdera pas 150 kilomètres.

Le trajet comprendra 4 services dans un endroit unique ainsi que 2 ravitaillements en essence supplémentaires optionnels au Black Rollway.

Le service et le ravitaillement en essence sont limités aux zones désignées à cet effet.

Remarques :

1. L'aire de service de la Cité Étudiante de la Haute Gatineau sera accessible à partir de 16:30hr vendredi soir. Toute présence avant cette heure sera passible d'amendes et/ou de remorquage.

16. Inspection en parc fermé

Tout véhicule qui complète le rallye peut se voir demander de passer une inspection technique d'après événement. Le remontage des pièces visées incombera alors aux concurrents. Suite au passage du contrôle final de l'événement, tout membre de l'équipage doit placer son véhicule au Parc Fermé.

17. Période de prise de notes (nationale et OPRC)

Un cahier de route conventionnel sera fourni par l'organisation, l'événement offrira 2 passages de reconnaissance dans les spéciales le vendredi. Durant les reconnaissances, **les compétiteurs pourront utiliser leur véhicule de compétition.**

Au moment de l'inscription pour les reconnaissances, les concurrents devront enregistrer la voiture qu'ils utiliseront pour la prise de notes. Un maximum d'un véhicule par équipe est permis pour participer à la prise de notes. La vitesse maximale est de 60km/h dans les épreuves de classement et la limite légale affichée sur les liaisons.

Condition de reconnaissance :

- L'organisation fournira un numéro qui devra être apposé sur une fenêtre latérale du côté du copilote.
- Les organisateurs se réservent le droit d'utiliser des points de contrôle durant les reconnaissances.
- Les pénalités seront comme suit : première infraction - amende de 100\$; deuxième infraction - amende de 500\$; troisième infraction ; départ refusé et perte des droits d'engagement. La pénalité doit être remboursée avant le départ du rallye.
- Les routes seront ouvertes à la circulation locale, aux bénévoles, aux organisateurs ainsi qu'aux camionneurs forestiers. Les compétiteurs doivent s'attendre à partager ces routes.
- Les équipages sont autorisés à parcourir un maximum de deux (2) passes de chaque spéciale pendant la reconnaissance. Il est interdit de conduire en sens opposé durant la reconnaissance d'une spéciale.
- Aucune reconnaissance ne sera autorisée en dehors de cette période sous peine d'expulsion du rallye.
- L'horaire détaillé de l'ouverture des épreuves de classement aux reconnaissances sera publiée au quartier général de l'événement.

RECOMMANDATION : il est fortement recommandé de faire les reconnaissances avec une voiture ou un camion 4 roues motrices ou le véhicule de compétition.

18. Programme “Shakedown”

Ce programme optionnel est disponible pour tous les compétiteurs. Seulement les pilotes, copilotes et véhicules ayant réussi avec succès l'inspection mécanique seront autorisés à participer.

Il n'y a pas de limite quant au nombre de parcours que chaque équipe peut faire, à condition que ce soit fait dans les délais alloués. Le programme utilisera un parcours de 2 à 3 km qui débutera et se terminera au même endroit, au quartier général.

Les tours du “shakedown” enregistrés avec le pilote et copilote seront faits de la même manière qu'une spéciale, à pleine vitesse et l'équipement de sécurité complet selon la réglementation de CARS (casque, harnais, “HANS” et combinaison de course doivent être portés). Les tours enregistrés avec un passager non enregistré seront fait à titre de démonstration seulement. Ces tours ne sont pas destinés à être fait à pleine vitesse comme avec les participants enregistrés. Casque et harnais correctement ajustés sont nécessaires. Toutefois, les passagers ne sont pas tenus de porter le “HANS” et la combinaison de course. Tous les passagers doivent signer le formulaire de renonciation avant de participer.

Aucun compétiteur n'a l'autorisation d'utiliser la route du “shakedown” en dehors de l'horaire.

19. Tour d'invité spécial

Les médias et les invités qui auront été sélectionnés pour le Rallye Perce-Neige Maniwaki pourront participer à un tour en voiture de rallye. Tous les participants devront signer le formulaire de renonciation avant de prendre part à l'événement et seront tenus de porter casque et harnais bien ajustés. Ces tours seront traités en priorité dans la file d'attente. Une demande écrite avant le début du Shakedown devra être faite et approuvée par les organisateurs pour avoir le statut de “tour spécial”. Les concurrents désirant offrir leur service pour les tours spéciaux n'auront pas de frais d'inscription à déboursier. Veuillez adresser vos demandes et offrir vos services à info@rallyeperceneige.com

20. Divers

- a) **Les licences produites par CARS ne seront pas émises lors de l'événement. Les concurrents devront obtenir leurs licences directement du bureau de CARS 1-855-640-6444 ou sur le site www.carsrally.ca avant le début des inscriptions.**
- b) Toute reconnaissance ou test de route sont interdits (RNR V.II.H.1) à l'exception de la période de reconnaissance prévu par l'organisation.
- c) L'heure officielle du rallye sera affichée au quartier général.
- d) Le centre de location “Budget” au Garage Mc Connery vous offre l'opportunité de louer une auto pour les reconnaissances. Contactez Mr. Yves Bernard au (819) 441-2866 pour les détails.
- e) Hébergement à Maniwaki :
 - 1 Château Logue – Tél. : 1-877 474-4848
12, rue Comeau, Maniwaki
 - 2 Auberge du Draveur – Tél. : 1-877-449-7022
85, rue Principale Nord, Maniwaki
 - 3 Motel Central – Tél. : 1-877-449-6868
147, rue Principale Sud, Maniwaki

Lors de votre réservation à l'Auberge du Draveur et au Château Logues, veuillez signaler que vous êtes concurrent du Perce-Neige Maniwaki. Les chambres sont réservées pour les concurrents du Perce-Neige Maniwaki.

Bonne route et au plaisir de vous voir à Maniwaki !

Canadian Association of Rallysport

Performance Rally Registration Form/Formulaire d'inscription du rallye

Name of Event/Nom de l'événement 2012 Rallye Perce-Neige Maniwaki	Championship/Championnat: () National () OPRC () CRQ - Classe ouverte () National & OPRC () national & CRQ
Seed/Classe	National class/Classe nationale - Expert Novice Regional class/Classe régionale - Expert Novice
<u>Entrant/Propriétaire</u> Name/Nom _____ Téléphone/Tél () - - _____ Address/Adresse _____ Prov./State _____ City/Ville _____ Code _____	
<u>Driver/Pilote</u> Name/Nom _____ Téléphone/Tél () - - _____ Address/Adresse _____ Club _____ City/Ville _____ Prov./State _____ Code _____ Email _____ Driver's licence no./N° de permis de conduire _____ Prov./State _____ Competition licence no./N° de licence de rallye _____ CARS - Nat Reg RA/NASA - Nat Reg FIA	
<u>Co-driver/Co-pilote</u> Name/Nom _____ Téléphone/Tél () - - _____ Address/Adresse _____ Club _____ City/Ville _____ Prov./State _____ Code _____ Email _____ Driver's licence no./N° de permis de conduire _____ Prov./State _____ Competition licence no./N° de licence de rallye _____ CARS - Nat Reg RA/NASA - Nat Reg FIA	
<u>Vehicle/Véhicules</u> Class/Classe: Open/Ouvert Gr.2 Gr.5 Prod. Sport Prod. GT Make/Fabricant _____ Year/Année _____ Model/Modèle _____ Colour/Coleur _____ Licence plate no./N° d'immatriculation _____ Prov./State _____ Insurance Co./Cie d'assurance _____ Policy no./N° de police _____	
<u>Waiver</u> (on reverse) must be signed/ <u>La renonciation</u> (au verso) doit être signée.	

Renonciation

Rallye Perce-Neige Maniwaki

Maniwaki, Québec

2-5 février, 2012

FORMULAIRE DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ RENONCIATION À DES POURSUITES ET ACCEPTATION D'INDEMNITÉ

En échange de la permission de faire du rallye, de pénétrer pour quelque raison dans une zone interdite (c'est-à-dire un endroit où le grand public n'a pas droit d'accès, ce qui inclut sans s'y limiter les aires de service, les surfaces de compétition, y compris les épreuves de classement), chacun des soussignés pour lui-même/elle-même et leurs représentants personnels, cessionnaires, héritiers et parents, accepte, sur affirmation directe qu'il/elle reconnaît connaître et avoir conscience des types de chemins qui seront utilisés lors du rallye et du genre de topographie où passent ces chemins et le niveau d'habileté de pilotage que requièrent ces chemins et prouve par sa participation à cette épreuve et sa présence dans tout endroit utilisé aux fins du rallye, qu'il sait et a conscience de ce qui précède et qu'il est juste et raisonnable, en ce qui a trait au but de cet événement. auquel fait référence ce formulaire de renonciation, que:

1. LE SOUSSIGNÉ RENONCE À POURSUIVRE la Canadian Association of Rallysport, ses régions et leurs clubs, leurs dirigeants et les membres, organisateurs, officiels, propriétaires, pilotes, membres d'équipes de services, participants, personnes présentes dans les aires du rallye, promoteurs, commanditaires, publicitaires, locateurs et locataires des lieux où se déroule l'événement, et chacun de ce deux-là, leurs représentants et leurs employés, dans tout ce qui a rapport à l'organisation, et les dégage de toute responsabilité envers le soussigné, ses représentants personnels, cessionnaires, héritiers et parents, pour toute perte ou dommage, et toute réclamation et demande afférente, résultant de blessures physiques ou dommages matériels ou mort du soussigné, que cela ait été causé par négligence de l'organisation ou autres, pendant que le soussigné se trouve dans un lieu utilisé aux fins du rallye, qu'il soit compétiteur, officiel, travailleur ou participant d'une quelconque façon à cet événement;
2. LE SOUSSIGNÉ ACCEPTE DE GARANTIR, SAUVEGARDER ET CONSIDÉRER SANS FAUTE l'organisation, et tous et chacun de ses membres, contre toute perte, responsabilité, dommage ou coût qu'ils peuvent encourir à cause de la présence du soussigné dans tout lieu utilisé par le rallye, et qu'il ait été causé par la négligence de l'organisation ou autres;
3. LE SOUSSIGNÉ DECLARE QUE L'UTILISATION DE LA VOITURE INSCRITE À CE RALLYE EST COUVERTE PAR UNE ASSURANCE, tel que le requiert le code de la route de la province où le rallye a lieu et est valide pour les parties de l'événement qui se dérouleront sur des chemins tels que d...finis par ce code;
4. LE SOUSSIGNÉ ASSUME PLEINE RESPONSABILITÉ ET RISQUE DE BLESSURE, DE MORT OU DE DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ dus à la négligence de l'organisation ou autres lorsqu'il se trouve dans un lieu utilisé aux fins du rallye, qu'il soit compétiteur, officiel, travailleur ou participant d'une quelconque façon, à cet événement;

Chacun des soussignés accepte expressément que ce Formulaire de dégageement de responsabilité, renonciation à des poursuites et acceptation d'indemnité soit conçu dans le sens le plus large et le plus inclusif que permet la loi de la province et que, si une partie de ce formulaire est décrété invalide, les parties conviennent que le reste de ce formulaire continue d'être en vigueur.

LE SOUSSIGNÉ A LU ET SIGNE DE SON PLEIN GRÉCE FORMULAIRE DE DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ, RENONCIATION À DES POURSUITES ET ACCEPTATION D'INDEMNITÉ, et accepte par ailleurs qu'aucune représentation, déclaration ou incitation verbale n'ait été faite, hormis ce document écrit.

J'ai lu le Règlement sportif national de CARS, le Règlement national de rallye et tous les autres règlements en vigueur pour cet événement et accepte de m'y conformer. Par ailleurs, je m'engage à ce que tous les membres de mon équipe de service et les personnes qui y sont associées prennent connaissance de ces règlements et s'y conforment.

En signant le formulaire d'inscription et le présent formulaire, et en regard du droit de s'inscrire et de compétitionner dans cet événement, le propriétaire de la voiture accepte de participer à cet événement à ses propres risques. De plus, le propriétaire accepte que lui, ainsi que tous les compétiteurs et de tous les membres des équipes de service et des personnes qui y sont associées, doivent signer un formulaire de renonciation avant de pouvoir participer à l'événement.

Propriétaire	_____	_____	_____
	Nom en lettres moulées	Signature	Date
Pilote	_____	_____	_____
	Nom en lettres moulées	Signature	Date
Copilote	_____	_____	_____
	Nom en lettres moulées	Signature	Date
Témoin	_____	_____	_____
	Nom en lettres moulées	Signature	Date
Si un propriétaire ou compétiteur est d'âge mineur, ce formulaire doit être contresigné par un parent ou son tuteur.			
Parent/ Tuteur	_____	_____	_____
	Nom en lettres moulées	Signature	Date
_____	_____	_____	_____
Adresse	Ville	Prov.	Code postal



Canadian Association of Rallysport **2012 Rallye Perce-Neige Maniwaki**

Registration and Technical Inspection Self-Declaration **Inscription et Inspection Technique – Déclaration sur L'Honneur**

*(Please complete and hand in this original form at the event registration /
Prière de remplir ce formulaire et en remettre l'original à l'inscription.)*

Registration/Inscription:

It is the responsibility of the Entrant/Driver to ensure the following documents are valid and on hand during the event. / Le propriétaire/pilote est responsable de s'assurer que les documents suivants sont valides et peuvent être vérifiés durant le rallye. EACH ITEM MUST BE INITIALED ONLY BY THE ENTRANT/DRIVER. / CHAQUE ARTICLE NE DOIT ÊTRE PARAPHÉ QUE PAR LE PROPRIÉTAIRE/PILOTE.

Item/Article	Valid and On Hand/Valide et vérifiable
1. Driver's Provincial Licence / Permis de conduire	_____
2. Competition & Service Vehicle Registration / Papiers des véhicules de course et de service	_____
3. Competition & Service Vehicle Insurance Certificate / Preuves d'assurance des véhicules de course et de service	_____

Scrutineering / Inspection technique :

It is the responsibility of the Entrant/Driver to ensure that the competition vehicle is road worthy and that the following items have been checked and are operating properly. Le propriétaire/pilote est responsable de s'assurer que la voiture de rallye est en bonne condition de rouler et que les accessoires suivants ont été vérifiés et fonctionnent correctement. EACH ITEM MUST BE INITIALED ONLY BY THE ENTRANT/DRIVER. /CHAQUE ACCESSOIRE NE DOIT ÊTRE PARAPHÉ QUE PAR LE PROPRIÉTAIRE/PILOTE.

Item/Accessoire	Checked and Operational / Vérifié et fonctionnel
1. Running Lights / Phares	_____
2. Horn / Klaxon	_____
3. Wipers / Essuie-glace	_____
4. Reverse Light / Feu de marche arrière	_____
5. Brakes / Freins	_____
6. Exhaust System / Échappement	_____

Declaration of Entrant/Driver/Déclaration du propriétaire/pilote :

The competing vehicle is: a) road worthy and b) the above items are operating properly. /Le véhicule est a)en condition de rouler et b) que les accessoires susmentionnés fonctionnent correctement.

Signature _____ Driver/Pilote Entrant/Propriétaire

Date _____ Event/Événement _____ Vehicle/Véhicule # _____